
SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion régulière du Sénat du jeudi 26 février 2026 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présences : Hélène Archambault, Madeleine Asselin, Youssef Bezzahou, Lianne Bjornson, Nicolas Bouffard, Sophie Bouffard, Saïd Bouthaim, Alexandre Brassard, Aileen Clark, Robert Daudet, Marie-Élaine Desmarais, Sokhna Dia, Barbara Donaldson, Richard Fréchette, Frédéric Jubinville, Latifa Koussih, Jouwairia Lahboub-Daayf, Thierry Lapointe, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Christine Mahé-Napastiuk, Gabriel Marineau Plante, Anne-Marie Maupertuis, Paul Morris, Karim Mzabi, Patrick Noël, Kristopher Noseworthy, Moses Nyongwa, Hagar Outbih, Christian Perron, Jean-Christian Pleau, Carmen Roberge, Erica Siddall, Mireille St-Vincent, Beydi Traoré, Jean Valenti, Marie-Michèle Vienneau, Christian Violy, Abdoulaye Yoh, Faïçal Zellama

Absences motivées : Lise Brin, Daniel Gagné, Phi-Vân Nguyen, Christian Violy

Absences : Hanna Bédard, Iranie Djiro, Jad Mzabi

Personnes observatrices : Katia Morneau

Personne-ressource : Christian Perron, secrétaire général

Secrétaire d'assemblée : Brigitte Kemp-Chaput

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-260226-1 **PROPOSITION** : Faïçal Zellama / Saïd Bouthaim
Que l'ordre du jour de la réunion régulière du Sénat en date du 26 février 2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 22 janvier 2026

SÉNAT-260226-2 **PROPOSITION** : Lianne Bjornson / Hélène Archambault
Que le procès-verbal de la réunion régulière du Sénat du 22 janvier 2026 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

B2. Suivi au procès-verbal de la réunion régulière du 22 janvier 2026
Aucun.

Section C :

CABINET DE LA RECTRICE

C1.

Rapport de la rectrice

La rectrice, Sophie Bouffard, commente brièvement son rapport déposé à titre informatif. Elle informe le Sénat de la tenue d'un colloque sur l'intégration de l'intelligence artificielle en contexte postsecondaire francophone minoritaire offert en format hybride par le Collège Éducacentre, en collaboration avec l'Université de Hearst et l'Université de Saint-Boniface, les 19 et 20 mars prochain. L'information détaillée sera transmise aux membres du Sénat à la suite de la réunion.

C2.

Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-Christian Pleau, commente brièvement son rapport, déposé à titre informatif.

Section D :

ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

Aucun.

Section E :

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le sénateur Said Bouthaim :

Question : Suspension des comptes informatiques des étudiants n'ayant pas payé les frais de scolarité.

Depuis plusieurs années, la mesure de suspension des comptes informatiques des étudiantes et des étudiants n'ayant pas payé les frais de scolarité entraîne des problèmes de reprises d'examens aux professeurs.es, pour le département d'administration des affaires à l'ETP, et probablement pour d'autres unités de l'USB, la question vient de refaire surface aux rencontres sectorielles et du conseil pédagogique tenus durant la session d'automne 2025 et le début de la session d'hiver 2026.

Afin d'éviter ces perturbations et les échecs forcés des étudiants, serait-il possible d'envisager dans l'avenir (hiver 2026) de ne pas bloquer l'accès aux comptes informatiques, l'accès à eCampus et au courriel monusb des étudiantes et des étudiants, les laisser compléter la session et prendre ces mesures de suspension ou d'autres mesures, pour la session académique suivante (comme la non remise des relevés de notes, la non-réinscription, etc.)?

Réponse du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, et du vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette :

Le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, Jean-

Christian Pleau, indique qu'il a récemment eu des échanges à ce sujet avec les cadres académiques concernés, qui l'avaient alerté au sujet des préoccupations exprimées au sein de leurs unités.

Le vice-recteur à l'administration et aux finances, Richard Fréchette, ajoute que ce défi intersectoriel est présent depuis plusieurs années et a été soulevé à diverses reprises. Il précise qu'une consultation interne auprès des différentes parties prenantes – personnel enseignant, population étudiante et personnel administratif – est prévue ce printemps afin de mieux comprendre la problématique actuelle et d'élaborer la solution la plus appropriée.

Les deux vice-recteurs invitent les membres du personnel enseignant ayant des préoccupations à transmettre celles-ci à leurs décanats ou directions, afin qu'elles soient acheminées aux vice-rectorats dans le cadre de la consultation interne. Ils soulignent également qu'une analyse comparative avec d'autres établissements sera réalisée, l'objectif étant d'identifier une approche ayant le moins d'impact négatif possible pour l'ensemble des parties concernées.

Une discussion s'ensuit, portant notamment sur les conséquences de la suspension des comptes informatiques sur la réussite étudiante, les pratiques courantes en cette matière, les responsabilités du personnel enseignant, la capacité institutionnelle et les mesures disciplinaires envisageables.

En conclusion, le vice-recteur Fréchette rappelle que, pour l'année en cours, il est trop tard pour modifier les pratiques en place. L'étude sera donc menée en vue d'intégrer un éventuel nouveau processus à compter de l'automne 2026.

Section F :

RAPPORTS DES UNITÉS ACADÉMIQUES

F1.

Faculté des arts et Faculté des sciences

Le doyen, Alexandre Brassard, présentera le rapport de la FAFS lors de la prochaine réunion du Sénat prévue en mai.

F2.

Faculté d'éducation et des études professionnelles

Le doyen, Abdoulaye Yoh, commente son rapport, déposé à titre informatif.

Une discussion s'ensuit au sujet des préoccupations exprimées par certains membres du Sénat concernant la désignation des postes – professeur ou professionnel-enseignant – qui seront prochainement affichés à la Faculté d'éducation.

- F3. École technique et professionnelle
La directrice intérimaire, Aileen Clark, commente son rapport, déposé à titre informatif.
- F4. École des sciences infirmières et des études de la santé
Le rapport du doyen, Daniel Gagné, est déposé à titre informatif.
- F5. Division de l'éducation permanente
Le rapport du directeur intérimaire, Kristopher Noseworthy, est déposé à titre informatif.
- Section G :**
G1. **RAPPORTS DES COMITÉS PERMANENTS**
Comité de la bibliothèque
Le président du comité, Jean-Christian Pleau, commente son rapport, déposé à titre informatif.
- Une brève discussion s'ensuit au sujet de la pratique d'élagage de la bibliothèque et de la protection d'œuvres rares.
- Section H :**
H1. **RAPPORT DU BUREAU DES GOUVERNEURS**
Rapport de la réunion du 25 novembre 2025
Aucun rapport. Le procès-verbal de la réunion est disponible sur le partage et sera publié sur le site Web prochainement.
- Section I :**
HUIS CLOS
Aucun.
- Section J :**
J1. **RAPPORT DU SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DU MANITOBA**
Rapport de la réunion du 4 février 2026
Le rapport est déposé à titre informatif.
- Section K :**
AFFAIRES NOUVELLES
Aucune
- Section L :**
L1. **DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION**
La prochaine réunion régulière du Sénat aura lieu le jeudi 21 mai 2026 à 11 h 30 au Salon Sportex.
- Section M :**
LEVÉE DE LA SÉANCE
Saïd Bouthaim propose la levée de la séance à 12 h 17.

La présidente,

Sophie Bouffard

Le secrétaire général,



Christian Perron